Chronique: L’opposition politique dispose de peu de moyens de contrôle sur le processus électoral

écrit par GuineePolitique© | 20 septembre 2019

Cette affirmation peut paraître bizarre parce qu’elle dénote le pessimisme ambiant quand le déficit de confiance est important entre acteurs institutionnels dans ce pays.

La CENI guinéenne est une machine à frauder les élections. Elle capitalise une longue expérience dans ce domaine.
Tout le processus (recensement, révision, installation des demembrements, opérations des votes, dépouillement au niveau local, centralisation des résultats, publication des résultats) est miné par les magouilles pilotées depuis le ministère de l’administration du territoire et la présidence.

L’indépendance de la CENI est un simple slogan. **Les commissaires de l’opposition à la CENI sont démunis, impuissants car ils n’ont aucune maîtrise des opérations sur le terrain. Les informations partagées lors des plénières sont parcellaires et minutieusement choisies**. Ces commissaires observent impuissants à la création de petits clans par des cooptations sur fond de corruption, très vite le bloc des commissaires de l’opposition se fissure et devient la valse des oppositions mutantes.

Dans cet environnement malsain, les QG politiques ont du mal à maîtriser leurs envoyés spéciaux car d'autres paramètres entrent en ligne de compte et tous arrivent à la conclusion largement partagée par les fonctionnaires et autres acteurs publics : « prenons notre part, de toutes les façons ce pays ne changera pas ». Une excuse de merde pour s'enrichir avec les bénédictions de toute la famille et amis afin d'échapper à la sentence populaire (T'es un maudit si tu ne profites pas des occasions…).

Avant, pendant et après les élections, l'opposition suivra la même démarche légale à savoir : constater et dénoncer les fraudes, rassembler toutes les preuves et déposer des recours. À partir de là, tout se complique davantage car le deuxième bras de la fraude électorale qui est l'appareil politico-judiciaire (cour constitutionnelle) maîtrise cette étape en se targuant de sa neutralité mais dans la réalité, sa partialité n'est plus à démontrer. Pour valider la forfaiture, il commence par écarter une bonne partie des preuves noyées dans un labyrinthe juridique incompréhensible et ensuite il se déclare incompétent. C'est du déjà vécu avec la cour constitutionnelle guinéenne.

Les institutions fortes de Barack Obama ont avant tout besoin d'hommes et femmes intègres pour impulser cette dynamique. En Guinée, la marche est encore longue pour espérer vivre un printemps des peuples avec leurs héros (les vrais, pas les modèles en carton qu'on invente chaque jour à Conakry).

Sékou Chérif Diallo Fondateur/Administrateur